



RAPPORT ANNUEL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

SAISON 2018/2019

Pour le District d'Eure-et-Loir, 184 installations sportives sont répertoriées, et doivent être contrôlées pour classification tout au long de la saison. Les contrôles effectués sont envoyés à la Commission Régionale niveau 5 et 4, et sont ensuite transmis à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives pour validation, à partir du niveau 3.

Cette saison, les membres de la Commission se sont répartis en sous-groupe géographique afin de couvrir tout le département.

55 clubs ont été visités avec contrôle des installations sportives, des abords de terrains, vestiaires et contrôle d'éclairage si besoin. Des visites « conseil » sont également proposées aux clubs et municipalités qui le souhaitent, il y en a eu 4 cette saison. La Commission travaille en proche collaboration avec le responsable du Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA) car des contrôles spécifiques sont effectués une fois les travaux réalisés, 3 cette saison.

De plus afin d'épurer la base de données FOOT2000 concernant les installations Futsal et de booster leur classement nous avons procédé au contrôle de 7 gymnases dans le département.

Les autres seront épurés et disparaîtront de la base de données.

Mr Roger Noël, ancien président a démissionné en début de saison. La Commission le remercie pour tout le travail accompli.

Le Président
Jean-Claude BAYARRI